

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JUIN 2012

PRESENTS : Tous les conseillers sauf Didier Taillard excusé et Steve Poletti donnant procuration à Roland Philippe.

SECRETAIRE DE SEANCE : Roland PHILIPPE

PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Destinée au maintien du service et l'extension des réseaux, la PAC (participation assainissement collectif) est mise en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012. Cette taxe était déjà instituée sous une autre dénomination et fixée par délibération du 30 mars 2010. Elle est donc reconduite aux mêmes tarifs sous la nouvelle dénomination **PAC** soit :

- 500 € en droit principal pour maison ancienne et 250 € par logement supplémentaire.
- 1 260 € pour une maison individuelle et 630 € par logement supplémentaire.

ATTRIBUTION PARCELLE AB 452 ET ALLIGNEMENT PARCELLES AB 450 ET AB 451

Suite au désistement par M. BOYER Joseph de l'achat de la parcelle AB 452, le Conseil Municipal attribue donc la parcelle AB 452 de 944 m², accès rue des Vergers à M. Lucien JEANTELET et Lise BOILLOT de Mamirole.

Les deux parcelles AB 450 et AB 451 (accès rue du Châlet) mises en vente par la commune font l'objet de la vérification du plan d'alignement qui nécessite un nouveau bornage. Le calibrage légal de la route est de 8 ml.

REHABILITATION CAFE RESTAURANT :

Les travaux ont pris du retard et l'ouverture prévue sera repoussée. Les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion ont réalisé la maçonnerie de la cuisine et l'entreprise THOLOMIER va réaliser la charpente.

La porte d'entrée qui était de 80 cm de large sera élargie à 1 m 10 (norme accès handicapé). Le coût est estimé à 2 220 € HT (travaux exécutés par les Chantiers Départementaux).

Un poêle à granulés sera installé par l'entreprise CHAVOT pour 3 645 € HT.

BAIL COMMERCIAL DU CAFE RESTAURANT :

Il a été fixé à 500 € HT mensuel et à 50 € mensuel pour la licence.

REPARTITION CHAUFFAGE BATIMENT ECOLE :

Une convention Commune et Syndicat Scolaire Education 2000 doit être établie pour le chauffage de l'école et des appartements privés. Cette convention permettra de répartir les charges en fonction des consommations enregistrées au compteur.

VIABILISATION DES PARCELLES AB 450, 451, 452 :

Le devis des travaux établi par l'entreprise VERMOT (eau, assainissement) est estimé à 10 741 € TTC. Devis accepté à l'unanimité.

URBANISME :

Avis favorable aux demandes ci-dessous :

DP : Frédérique et Denis MOUGIN (construction d'une véranda et d'un garage)

« 20 chemin des gouffres »

DP : Julien PEA et Laure MAILLOT (modification couleur extérieur du bâtiment)

« 10 C rue Beau Séjour »

PC : Sophie MAILLARD et Jean-Yves MAIROT (maison individuelle) « 9 rue du chalet »

CLASSEMENT VOIRIE CCPO :

La CCPO a effectué un classement de la voirie en fonction de l'état de la chaussée. La rue de l'Abreuvoir est classée en 3 (voie en cours de dégradation, réfection à programmer dans les 5 ans).

FLEURISSEMENT :

Conformément aux plans, une bordure florale a été aménagée devant la boulangerie et une peinture orangée a été peinte signifiant l'arrêt interdit. Des barrières métalliques seront positionnées au niveau des peintures zébrées de l'arrêt des bus.

JEUX :

L'utilisation des jeux installés place de l'école se fait sous la responsabilité des parents.

FETE DES MERES :

Succès de la soirée.

ASSAINISSEMENT : Les problèmes relatifs au blocage de la sortie d'égout (bouchons par lingettes), coût de la 1^{ière} intervention est de 303 € (facture gaz et eaux). Les problèmes de la station semblent s'estomper suite au débouchage du drain.

TRAVAUX BATIMENT ECOLE :

Les travaux de réfection de la toiture de l'école commenceront début juillet et seront terminés pour le 15 août.

POUBELLES :

La réunion expliquant la nouvelle redevance incitative a été très suivie.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Roland PHILIPPE

GAZ ET EAUX :

Coupures d'eau **mercredi 27 juin 2012** et **mercredi 4 juillet 2012**.

Les premières vannes seront fermées à **5 h du matin**. La remise en eau s'effectuera dans l'après-midi du même jour. Les abonnés alimentés directement par le réseau d'adduction par le feeder seront privés d'eau pendant la durée des travaux. Ceux raccordés en aval ne devraient subir que de légères perturbations en fin d'intervention.

BIBLIOTHEQUE :

Les **mercredis 11 et 25 juillet** ainsi que le **8 et 22 août 2012** de **16 h à 17 h 30**, la responsable vous propose d'échanger un moment de lecture à côté de la fontaine au centre du village. Vous pourrez apporter votre goûter et vos lectures préférées.

ENTREPOT' :

Le **29 juin** sera organisée une soirée « **tintamare** » qui aura lieu derrière l'école.

Des cours de « **HIP- HOP** » auront lieu à la rentrée de septembre le mardi soir.